DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

**Dossier cybersécurité**

# Introduction

**Soyez rassuré-es, ce dossier sur l'informatique ne s'adresse pas aux virtuoses du monde obscur de l'informatique, du Darknet et des méandres du web ainsi que des risques en matière de hacking et cybersécurité. Il est pensé pour des médecins qui, comme moi, sont des utilisateurs lambda de tous les outils informatiques nécessaires ou imposés, sans vraiment savoir ce qui se trame derrière, et surtout à quels risques nous sommes exposés.**

Les articles qui suivent vous sensibilisent au monde dématérialisé qui nous entoure. Les aspects légaux sont bien sûr aussi abordés avec la nouvelle Loi sur la protection des données qui entre en vigueur en septembre 2023, nous pointant encore plus du doigt comme responsables de ce que nous faisons, et surtout ne faisons pas, dans un contexte qui dépasse notre champ de compétences. On nous demande à peu près de « contrôler » que notre responsable informatique a bien fait son travail. De garder des données sensibles tout en exigeant de ne pas nous les faire voler. Cela dans un univers complexe, où les « outils » que l'on nous donne se révèlent parfois être des « chevaux de Troie » pour pénétrer l'intérieur de notre cabinet. Dur, dur de s'y retrouver en de pareilles circonstances.

Vous décelez un peu d'ironie, parfois de désespoir dans mes propos, par ce constat d'impuissance et de vulnérabilité ressenti ? C'est juste. Et pourtant ! Il faut quand même vivre avec ce monde virtuel et son langage abstrait, on ne peut plus faire sans.

Je retiens donc quelques conseils : il nous faut des informaticien- nes fiables, non seulement pour nous apporter des outils facilitateurs, mais clairement pour nous conseiller sur ce qu'il faut et ne faut pas faire en matière de sécurité. Il faut régulièrement changer les serrures des portes (mots de passe), sensibiliser nos collaboratrices et collaborateurs, sauvegarder les données « en lieu sûr », etc. Oui, allez jeter un coup d'oeil sur le site S-U-P-E-R.ch (même si j'ai hésité à remplir le quiz sécurité, me demandant si ce n'était pas justement un piège !), comme le propose M. Fernandez, responsable du Centre de Confiance de la SVM. Société cantonale dont justement on attend aide et conseils. A bon entendeur !

Dr Henri-Kim de Heller
Membre du comité de rédaction



Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.